

A l'attention des représentants des médias

Berne, le 28 septembre 2012

Une orientation adéquate

Prise de position de l'A EE à l'occasion du début de la procédure de consultation relative à la stratégie énergétique 2050

L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (A EE) salue l'orientation de la stratégie énergétique 2050, qui est maintenant envoyée en procédure de consultation. Néanmoins, l'A EE et, avec elle, toute la branche des énergies renouvelables sont convaincues qu'il est possible de parvenir à un approvisionnement énergétique 100 % renouvelable plus rapidement que planifié dans les scénarios du Conseil fédéral, à condition que des conditions-cadres fiables soient introduites par le monde politique.

En tant qu'association faitière de la branche de l'économie énergétique durable et efficace, l'A EE soutient la nouvelle orientation prise par la politique énergétique suisse avec la stratégie énergétique 2050. Le Conseil fédéral a notamment reconnu que l'énergie photovoltaïque constituait le deuxième principal pilier de l'approvisionnement électrique de la Suisse avec l'énergie hydraulique. Les objectifs d'expansion fixés sont toutefois bien trop modestes et ont en partie déjà été dépassés par la réalité. En pratique, la chute du prix des panneaux solaires et la baisse des contributions RPC en résultant progressent beaucoup plus rapidement que ce qu'avaient prévu les autorités. L'A EE demande que le monde politique octroie à l'énergie photovoltaïque le rôle qui lui revient et mette en place les conditions-cadres nécessaires à cela. « La branche a désormais besoin de fiabilité et de continuité. C'est le monde politique qui est responsable de ces deux aspects », déclare le directeur de l'A EE, Stefan Batzli.

Réseaux, efficacité et énergies renouvelables

L'A EE et les entreprises qui lui sont affiliées connaissent le potentiel des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et s'engagent en faveur de l'introduction de conditions-cadres fiables pour ces technologies. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de réaliser le tournant énergétique de façon abordable, durable et efficace. L'A EE a dressé un programme en 10 points contenu en grande partie dans la stratégie énergétique 2050. Pour parvenir à renforcer et à accélérer la mutation et le développement du réseau d'approvisionnement électrique de la Suisse, il est indispensable d'avoir des procédures d'autorisation rigoureuses (notamment pour la construction d'installations éoliennes) et une rétribution à prix coûtant du courant injecté renforcée. Une augmentation du prélèvement de la RPC telle qu'elle est prévue est réalisable, car elle augmentera les factures mensuelles d'électricité des ménages de maximum CHF 5.- à CHF 9.-.

L'A EE va examiner les documents de la procédure de consultation et remettre une prise de position détaillée au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

[Programme en 10 points de l'A EE \(PDF\)](#).

Contact et informations complémentaires:

Stefan Batzli, communication A EE : 079 420 46 66

A propos de l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE) :

L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE) s'engage aux niveaux fédéral, cantonal et communal ainsi qu'au-delà de nos frontières pour que la politique énergétique soit le théâtre de décisions favorables au climat, à l'économie et à la population. Nous nous engageons donc pour la promotion des énergies solaire, hydraulique et éolienne, de la géothermie, de l'utilisation des propriétés énergétiques du bois et de la biomasse et du recours à la chaleur ambiante au moyen de pompes à chaleur. Nous luttons également pour l'assainissement énergétique complet de bâtiments et d'installations, de même que pour une utilisation rationnelle de l'énergie qui permettent une amélioration de l'efficacité énergétique dans l'économie et les transports.

En tant qu'association faitière, l'AEE défend les intérêts des entreprises qui jettent les fondements d'une vie et d'une économie durables grâce à des solutions énergétiques performantes et innovantes. En effet, seules les entreprises qui disposent de la liberté d'action nécessaire sont en mesure de fournir des prestations leur permettant de s'affirmer sur le marché mondial et de créer des emplois ainsi que d'améliorer la qualité de vie et le bien-être.

Dans cette perspective, l'AEE informe le grand public et les décideurs, pallie le manque de connaissances et les réserves, noue des contacts et encourage le dialogue entre les différents acteurs de la politique énergétique. Ce faisant, elle demeure toujours objective, équitable et impartiale.